

REVUE DE PRESSE – ORDRE DES AVOCATS CEREMONIE DE PASSAGE DU BÂTON DU 21 DECEMBRE 2018

7joursaclermont.fr (web) – 15/12/18

Accueil » Interview » Rencontre avec Philippe Gatignol, nouveau bâtonnier de l'ordre des avocats clermontois

Catherine Lopes@lacatch



Philippe Gatignol est le nouveau bâtonnier de l'ordre des avocats clermontois

INTERVIEW • VENDREDI

Rencontre avec Philippe Gatignol, nouveau bâtonnier de l'ordre des avocats clermontois

15/12/2018

Catherine Lopes

4 Minute(s)

Vendredi 21 décembre, le bâtonnier Maud Vian transmettra le bâton à Philippe Gatignol. Cet ancien élu du Sancy prendra officiellement ses fonctions le 1er janvier 2019, pour deux ans. Alors que le barreau de Clermont-Ferrand a mené ces jours derniers une opération justice morte, il a accepté de répondre à nos questions.

7 Jours A Clermont : Quel est le rôle d'un bâtonnier ?

Philippe Gatignol : Un bâtonnier est un avocat qui a encore plus d'obligations que les autres. Sa mission s'exerce à l'égard de ses confrères, des partenaires avec lesquels nous travaillons et du public. Vis à vis des confrères, le bâtonnier exerce des missions de gestion de l'Ordre, en termes de discipline, de suivi des formations ou encore de relations entre confrères. A l'égard des partenaires, dans les tribunaux et les juridictions civiles ou administratives, le bâtonnier est en première ligne, il doit rencontrer les magistrats quand il y a des difficultés. Il est l'interlocuteur des chefs de juridiction. Il engage et représente l'Ordre des

avocats. Le bâtonnier se retrouve en première ligne pour représenter les avocats dans la cité devant les citoyens. Il sollicite aussi les élus. Bref, c'est un rôle pluriel et divers.

7 JAC : *Combien y a-t-il d'avocats à Clermont-Ferrand et comment se porte le barreau clermontois?*

P.G : Nous sommes 420 avocats. Le barreau se porte bien. D'une manière générale, la profession d'avocat, depuis une quinzaine d'années, a connu une très forte croissance. Certains diront trop forte. La conséquence de cela est un rajeunissement des avocats et une féminisation de la profession. Notre barreau est dynamique, vivant, important par sa dimension mais il rencontre aussi ses difficultés. On gère cela avec des règles et il nous faut être vigilants quant à la situation économique, déontologique et disciplinaire de nos confrères.

7 JAC : *Comment va se passer votre prise de fonction?*

P.G : La tradition veut que le bâtonnier soit celui qui porte le bâton. Le bâtonnier Vian a souhaité que nous donnions un peu de corps à cet événement. Pour la première fois, il y aura un passage physique de ce bâton. Ce sera un rendez-vous public. La prise de fonction réelle aura lieu le 1er janvier 2019.

7 JAC : *Quel sens voulez-vous donner à votre gouvernance?*

P.G : Ca va être d'une banalité sans nom mais la gouvernance que l'on doit avoir, c'est affirmer la place de l'avocat tout en étant à sa place. Le bâtonnier doit être le garant de cela. Un avocat doit naturellement se trouver auprès du justiciable, auprès des juridictions et dans la cité. Auprès de nos clients, nous remplissons un service public en étant présents sur l'ensemble du département. Nous ne sommes pas là seulement pour gagner nos vies, mais pour remplir une véritable mission. Auprès des juridictions, et c'est là tout l'enjeu du combat que nous menons, nous considérons que la justice doit être rendue par des professionnels, des magistrats professionnels, des greffiers. Le meilleur maillon entre le justiciable et le juge reste l'avocat. La machine ne nous remplacera pas. L'humain, l'affect et l'empathie: seuls les avocats sont en mesure de les apporter.

7 JAC : *Quel a été votre parcours jusque là?*

P.G : J'ai 42 ans. Je ne suis pas issu du sérail. Quand on crie à une profession de nantis, avec des avocats qui hériteraient des uns et des autres, c'est tout à fait inexact en ce qui me concerne. Je suis fils d'agriculteur, du Massif du Sancy, éleveur de vaches salers. Je suis très attaché au monde rural. J'ai d'ailleurs été un élu local, maire de la Tour d'Auvergne. Quand j'ai voulu quitter l'Auvergne pour Paris, un avocat m'a dit "*Qu'est ce que tu veux aller faire à Paris? Quand on est de la Tour d'Auvergne, on s'occupe des paysans*". C'est exactement ce que je fais. Mon activité d'avocat est essentiellement tournée vers l'agriculture et le monde rural.

7 JAC : *Quel est votre état d'esprit à la veille de votre prise de fonction?*

P.G : Il m'arrive d'être inquiet mais, globalement, je suis plutôt serein. Notre fonctionnement est ainsi fait que depuis le mois de juin je suis en période de tuilage avec le bâtonnier Vian. Nous avons travaillé ensemble et j'ai eu accès à l'ensemble des dossiers. Elle a eu un bâtonnat très riche et cela met un peu la pression, avec parfois des situations très difficiles à gérer. Je devrai être à sa hauteur. Etre au même niveau serait déjà un bel objectif. Je suis déterminé, je ne veux plus entendre que les avocats ne parleraient pas d'une seule voix, qu'ils seraient inaudibles. On a une vraie courroie de distribution à créer. J'aime beaucoup cette image qui associe l'avocat à un trousseau de clés.

7 JAC : *S'il y avait un mot d'ordre à décliner lequel serait-il?*

P.G : Soyons à notre place et prenons toute notre place.

Me Philippe Gatignol à la tête de l'Ordre des avocats du barreau de Clermont-Ferrand

Publié le 21/12/2018 à 17h29



Le nouveau bâtonnier, Me Philippe Gatignol (au pupitre), a officiellement succédé, ce matin, lors d'une cérémonie organisée au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand, à Me Maud Vian (au centre), en présence des membres du conseil de l'Ordre (photo Fred Marquet). © MARQUET

Frédéric

Après deux années passées à la tête de l'Ordre des avocats du barreau de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Me Maud Vian a officiellement passé le bâton à son successeur, Me Philippe Gatignol, ce vendredi matin.

C'est sous les applaudissements nourris de ses confrères et consœurs que Me Maud Vian, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Clermont-Ferrand depuis deux ans, a officiellement passé le flambeau_ou plutôt le bâton !_ à son successeur, Me Philippe Gatignol, ce vendredi matin, à l'occasion d'une cérémonie organisée dans l'enceinte du tribunal de grande instance.

"Dignité, conscience, humanité, indépendance et probité"

Avant cet hommage unanime, le bâtonnier sortant a notamment rappelé l'importance des cinq mots inscrits sur le bâton que se transmettent, tous les deux ans, les avocats clermontois prenant la tête du conseil de l'Ordre : « dignité, conscience, humanité, indépendance et probité ». « Ce sont là les fondements mêmes de notre profession, qui participe pleinement à l'œuvre de justice, avec une liberté morale et intellectuelle à l'égard de tous », a-t-elle insisté.

En ces périodes de projet de réforme de cette même justice, Me Vian n'a cependant pas omis d'évoquer,

sur un ton cette fois beaucoup plus offensif, « une institution judiciaire essentielle au sein de la République, mais aujourd'hui négligée », allant même jusqu'à parler « d'une justice en voie de clochardisation ».

« Notre mobilisation actuelle en tant qu'avocats est donc une démarche ni inaudible, ni abordable, mais nécessaire, qui doit d'abord bénéficier aux justiciables ».

Un thème aussitôt repris par Me Gatignol, qui a insisté sur « la place des avocats aux côtés de tous les justiciables, mais aussi des magistrats, au sein de toutes les juridictions, pour prendre pleinement part au bon fonctionnement de la justice ».

Définissant le barreau comme « un acteur à part entière de la vie publique, économique et démocratique », il a enfin glissé quelques mots sur le projet_ visiblement en bonne voie et initiée par le prédécesseur de Me Vian, Me Frédéric Franck_ de création d'une Maison des avocats dans le centre-ville clermontois, « entre le palais de justice et la place de Jaude ».

Christian Lefèvre